

ACADÉMIE D'ÉTÉ DE DROIT INTERNATIONAL ET D'ÉTHIQUE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES

organisée par le CERIC et le Centre de Droit de la Santé (UMR 7268 ADES), à l'initiative de l'Association Internationale Droit Ethique et Science, sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO et avec le soutien de l'Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale, de la Fédération Droits, pouvoirs et sociétés et du projet I-Biolex financé par l'ANR (ANR-20-CE26-0007-01) et avec la collaboration de l'École des Avocats du Sud-Est, de l'École Nationale de la Magistrature, du Conseil National des Compagnies d'Experts de justice.

OBJECTIF

L'Académie « Les enjeux actuels de l'expertise internationale dans les domaines de la santé et de l'environnement » a pour objectif de permettre aux participants d'élaborer une réflexion critique par rapport au développement scientifique et technologique. Les participants seront amenés à mesurer la place que le droit international et européen et l'éthique prennent dans cette réflexion. Il s'agira de comprendre le fonctionnement des organisations internationales et européennes et la pratique des négociations internationales, et d'appréhender leur réception au niveau interne, et en particulier en France. De plus, les participants seront encouragés à développer des capacités d'analyse, d'écriture, et d'argumentation orale du droit et de l'éthique en contexte de négociation.

MÉTHODE

L'Académie aura recours à diverses méthodes pédagogiques telles des cours, des ateliers d'analyse de dossier, des conférences-débats, des rencontres avec des professionnels de certaines institutions internationales, des simulations de négociation. Elle sera également interdisciplinaire et inter-laboratoires. En effet, l'équipe est composée de chercheurs, d'enseignants-chercheurs en droit d'Aix-Marseille Université et d'autres universités françaises, ainsi que d'experts d'institutions internationales, européennes et nationales qui viendront partager leurs expériences professionnelles.

THÉMATIQUE

La thématique de l'Académie sera explorée autour de trois axes principaux :

- > L'expertise en vue de décisions politiques ou normatives
- > L'expertise juridictionnelle
- > L'expertise en situation d'urgence et/ou d'incertitude

L'Académie proposera tant un état de la question théorique juridique concernant les principes, caractères et fonctions de l'expertise internationale dans les domaines de l'environnement et de la santé, qu'un état de la question politique concernant l'équilibre de la représentation des dimensions internationales, européennes et nationales de cette expertise. L'identification des enjeux actuels et concrets de l'expertise internationale complètera cette formation grâce à l'étude plus approfondie de l'expertise au sein de certaines institutions internationales, européennes ou nationales et de leurs liens potentiels.

Les participants seront donc notamment amenés à analyser les sujets suivants :

- > La notion d'expertise dans son acception large : le droit, l'éthique, et des exemples concrets seront mobilisés
- > La transversalité des enjeux de l'expertise internationale dans les domaines de la santé et l'environnement
- > L'activité quotidienne de l'expertise
- > L'incertitude et l'expertise
- > Les techniques de négociation et l'expertise
- > Le caractère « instituant » de l'expertise pour la décision politique et/ou la décision juridictionnelle

DÉROULEMENT

Cette manifestation accueillera environ 30 participants (étudiants de Master et doctorants, professionnels, toutes disciplines, toutes professions) et 23 intervenants (conférencières et conférenciers, président.e.s d'atelier). Parmi les intervenant.e.s qui mèneront les discussions, animeront les ateliers et délivreront les conférences, environ la moitié sont des universitaires (enseignants-chercheurs ou chercheurs d'Aix-Marseille Université ou d'autres universités) et la moitié sont des professionnels de diverses institutions internationales, européennes ou nationales pratiquant l'expertise dans les domaines de l'environnement et/ou de la santé.

L'Académie sera organisée selon des temps distincts et complémentaires :

- > La conférence d'ouverture destinée à donner une vue à la fois globale et concrète des enjeux actuels de l'expertise internationale dans les domaines de la santé et l'environnement
- > Un cours théorique interactif sur les principes, caractères et fonctions de l'expertise
- > Des ateliers de formes variées visant à favoriser la réflexion, la discussion et la mise en œuvre des techniques de négociation autour de l'expertise s'agissant des trois axes principaux de l'Académie : l'expertise en vue de décisions politiques ou normatives, l'expertise juridictionnelle, l'expertise en situation d'urgence et/ou d'incertitude.
- > Les conférences-débats des professionnels des institutions internationales

Les langues de travail seront l'anglais et le français.

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Sous la coordination scientifique d'Aurélien MAHALATCHIMY, chargée de recherche CNRS (CERIC, UMR DICE), Guylène NICOLAS, maître de conférences (CDSA, UMR ADES) et Sophie GAMBARDELLA, chargée de recherche CNRS (CERIC, UMR DICE).

Le comité scientifique est composé de Christian BYK, conseiller pour les sciences sociales et humaines (Commission nationale française pour l'UNESCO) et Secrétaire général de l'Association internationale Droit, éthique et science, et de membres du CERIC (UMR DICE): Estelle BROSSET, Professeure, Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de recherche CNRS, Nathalie RUBIO, Professeure, Ève TRUILHÉ, directrice de recherche CNRS.

MODALITÉS PRATIQUES

Inscriptions jusqu'au 25 juin 2023 auprès de : pascal.gauttier@univ-amu.fr (renseignements sur les possibilités d'hébergement en chambre CROUS)

Site internet : <https://dice.univ-amu.fr/dice/ceric>

Lieu : Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, Faculté de droit et de science politique, 3 avenue Robert Schuman, Bâtiment Pouillon, salle des Actes.

Pour la totalité de la formation

> Etudiants AMU	gratuité	
> Etudiants hors AMU	150 euros TTC	(136.36 HT)
> Professionnels	500 euros TTC	(454.55 HT)

Pour la première demi-journée (jour 1) 100 euros TTC (90.91 HT)

Pour une journée (jour 2 ou 3) 200 euros TTC (181.82 HT)

Pauses café, déjeuners (jours 2 et 3), cocktail (jour 1), dîner du jour 2 compris dans les tarifs

Validation possible au titre de la formation des professionnels du droit (validation par l'EADSE pour les avocats) et de la santé et au titre de la formation doctorale

BOURSES DE L'ASSOCIATION IALES



L'Association Internationale Droit, Ethique et Science offre 4 bourses de 500 euros chacune pour faciliter la participation à l'Académie d'été et encourager les travaux dans ce domaine. Les candidats sont invités à adresser avant le 15 mai 2023 un CV et un court article (10 pages) sur la thématique de l'Académie (envoi à : pascal.gauttier@univ-amu.fr). Les bourses seront décernées par le comité scientifique et leur obtention est soumise aux conditions suivantes : participation à l'Académie, publication d'un court article sur le site de l'association IALES et soumission d'un article au *Journal international de bioéthique* et/ou à la revue *Droit, santé, société*. Les résultats sur l'obtention des bourses seront communiqués à partir du 25 mai 2023.